



Le 17 juin 2026

**Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Johanne Skelling  
Secrétaire générale  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**M<sup>e</sup> Pierre Chabot, D. Fisc.**  
Avocat principal  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
16<sup>e</sup> étage  
1001, boulevard Robert-Bourassa  
Montréal (Québec) H3B 0B6  
Tél. : 514 289-2211, poste 2065  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [chabot.pierre.2@hydroquebec.com](mailto:chabot.pierre.2@hydroquebec.com)

**OBJET : Demande amendée d'adoption des annexes FAC-001-4-QC-2 et FAC-002-4-QC-2 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)  
Dossier Régie : R-4315-2025  
Notre référence : LTG 08257 PC**

---

Chère consœur,

Nous avons bien reçu votre correspondance du 15 juin 2026 relativement au dossier mentionné en titre et nous vous en remercions.

Nous désirons vous informer que le Coordonnateur consent afin que le président de la Régie de l'énergie procède à la nomination d'un nouveau régisseur compte tenu de l'incapacité d'agir de la régisseuse Sylvie Durand, le tout afin de poursuivre l'examen de la demande amendée.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

*(s) Pierre Chabot*

---

**PIERRE CHABOT**  
PC/im

cc : M<sup>e</sup> Pierre Grenier (RTA)